

Avenant au Contrat de commande d'ouvrages de collection

Décision nº 14.006

Entre

La Ville de Royan, représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2011 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint, en vertu de l'arrêté ASG n°1712 en date du 29 septembre 2011, portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 30 septembre 2011 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Et

L'association Le Festin, exerçant la profession d'éditeur, Représentée par Monsieur Xavier ROSAN, Directeur, (n° siret : 377 961 07300055 – n° APE 222 E0), Domicilié Bât. F1 – 176, rue Achard – 33300 Bordeaux, ci-après dénommée **l'Editeur**, d'autre part.

Article 1: Objet

Le présent avenant a pour objet l'édition par l'éditeur d'un nouvel ouvrage de la collection « Royan Patrimoine », initiée en 2012 avec le titre *L'église Notre-Dame de Royan, Guillaume Gillet et le gothique moderne.*

Le sujet de l'ouvrage objet du présent avenant, intitulé *Royan, une image absolue* (sous réserve), porte sur l'étude de la collection de cartes postales consacrées à Royan, appartenant à David Liaudet.

Il comportera une sélection de cartes postales, un texte introductif et des légendes fournies par le collectionneur. Cet ensemble est confié libre de droit à l'Éditeur.

Article 2 : Caractéristiques techniques particulières :

Format: 170 x 240 mm à la française.

Couverture:

Papier : couché mat 250 gr

Rabats: avec

Pelliculage : mat + vernis sélectif 1 face

Impression: Quadri R°

Intérieurs:

Nombre de pages: 80

Papier : couché semimat 150 gr Impression : Quadri R°/V°



EVECTIONISTE 0.3 EE/L SOLV

Façonnage:

Finition : dos carré, cahiers cousus collés.

Textes et illustrations livrés libres de droit par la Ville de Royan. Traitement éditorial et graphique par Le Festin.

Article 3: Calendrier

- Détermination du chemin de fer de l'ouvrage en liaison avec le collectionneur et la Ville de Royan : Juillet-novembre 2013
- Remise des textes et des images : Novembre décembre 2013
- Préparation des textes et visuels (photogravure) pour édition : janvier 2014
- Mise en page, relectures et corrections, préparation des fichiers pour impression : février-mars 2014
- Signature du Bon à Tirer par la Ville de Royan : 1er mars 2014
- Fabrication (impression, façonnage): mars 2014
- Parution : avril 2014

Article 4 : Nombre d'ouvrages édités et prix de vente

Le premier tirage est fixé à 1100 exemplaires, dont 500 exemplaires incessibles réservés au **Commanditaire**. Tout nouveau tirage devra faire l'objet d'un nouvel avenant.

Le prix de vente public de l'ouvrage est fixé à 15 €.

Article 5 : Financement et modalités de paiement

Le financement est assuré à hauteur de 11 214,59 € HT par le Commanditaire.

Le Commanditaire versera les sommes dues à l'Éditeur, par virement au compte :

n° 08000986392 Code banque : 13335 Code guichet : 00301

Banque: Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes (Bordeaux)

Les mandatements s'effectueront selon l'échéancier suivant :

• 50 % à la signature de la présente convention.

• 50 % à parution de l'ouvrage et livraison des exemplaires incessibles revenant au **Commanditaire.**

Pour l'exécution des présentes, les deux parties font élection de domicile à Bordeaux.

Établie à Bordeaux en trois (3) exemplaires originaux

Le 18 Novembre 2013

Pour le Commanditaire La Ville de Royan

Bernard GIRAUD

Pour l'Éditeur le Directeur du Festin

le festin

Xavier ROSAN 176, rue Achard • Z.A. Achard Bât. F1 • 33300 Bordeaux Tél.: 05 56 69 72 46 • Fax: 05 56 36 12 71

contact@mail.lefestin.net www.lefestin.net